

"Il faut créer des emplois à Gonesse, pour faire baisser le chômage ?"

Avertissement : nous reproduisons ici dans leur intégralité les tableaux INSEE issus des recensements, consultables sur le site www.insee.fr

1. Merveilleux, l'emploi a augmenté de 1999 à 2013 sur la commune de Gonesse.

EMPLOIS	1999	2006	2008	2013
Ensemble	11615	13943	14204	14839

Chiffres extraits des tableaux « EMP T8 » que vous pouvez consulter en cliquant [ICI](#)

En 14 ans, les gains en emplois sur Gonesse sont de : $14\ 839 - 11\ 615 = + 3\ 224$ emplois (+27, 8%)

2. Mais là où le bât blesse, c'est que ces nouveaux emplois n'ont guère profité aux habitants de la commune.

ACTIFS /15 ans ou + ayant un EMPLOI	1999	2006	2008	2013
Travaillant dans la commune de résidence	2694	2813	2835	2820

Chiffres extraits des tableaux « ACT T4 » que vous pouvez consulter en cliquant [ICI](#)

Ainsi, en 14 ans, le nombre de gonessiens supplémentaires travaillant dans leur lieu de résidence a augmenté de : $2820 - 2694 = 126$ actifs en emploi. On ne peut pas dire que l'effort d'implantation d'activités à Gonesse – certes louable - ait bénéficié beaucoup à la population locale, quoi qu'en dise le maire de la ville : $126 / 3224 = 3,9\%$ des nouveaux emplois. Ce qui signifie aussi que la municipalité a dû accueillir 3098 travailleurs supplémentaires venant de l'extérieur occuper ces emplois, générant **une hausse de la demande de transports**.

3. Encore plus fâcheux, malgré ces créations d'emplois significatives, la ville de Gonesse a enregistré une augmentation de son nombre de chômeurs.

CHÔMAGE	1999	2006	2008	2013
15 – 64 ans	1788	2046	1980	2085
Taux de chômage	14,7%	16,1%	15,4%	16,8%

Chiffres extraits des tableaux « EMP T4 » que vous pouvez consulter en cliquant [ICI](#)

Soit une hausse du chômage de $2\ 085 - 1\ 788 = 297$, soit $297 / 1\ 788 = + 16,6\%$ d'augmentation.

Ainsi, en 14 ans, le maire de Gonesse a réussi ce tour de force sur sa commune :

1. implanter **3 224 EMPLOIS NOUVEAUX INUTILES AUX GONESSIENS** à 96%
2. et **AUGMENTER LE CHÔMAGE DE PRÈS DE 17 %**.

Question : Faut-il encourager ce maire à poursuivre sa politique d'emploi ?